



33

**5th Forum on Minority Issues**

**28 September 2012**

**Mr Biram Abeid**

**Initiative de Résurgence du Mouvement Abolitionniste en Mauritanie**

Excellence Madame la Présidente,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des Ong

Je vous remercie du fond du cœur de m'avoir accordé l'occasion de parler ici devant vous, au Palais des Nations, trois mois après ma sortie des geôles de la République Islamique de Mauritanie et deux semaines après la présentation, par le gouvernement mauritanien de son rapport périodique sur les droits humains, devant le conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

En effet, le mobile de mon emprisonnement par le gouvernement mauritanien en compagnie de plusieurs de mes amis à partir du 28 avril passé, ainsi que les arguments développés par la délégation officielle de mon pays, devant les commissaires de l'Onu, sont intimement liés.

Le prétexte mis en avant par les érudits, les imams, les partis politiques, les magistrats et le pouvoir - bref l'essentiel des corps et cercles de leadership en Mauritanie - tous domaine exclusif de la minorité dominante arabo-berbère- consistait à m'exclure de la communauté de destin, voire de l'existence sociale pour me punir d'avoir brûlé à titre symbolique, des exemplaires d'écrits de juristes de sociétés esclavagistes, datant du 9-15e siècles après JC; ces textes d'exégèse prétendants interpréter le Coran et de le geste du Prophète de l'Islam, ont conduit à la production du code noir, d'essence raciale, foncièrement anti humaniste, vecteur de stigmatisation et de violation des principes universels d'égalité à la naissance et en droit ainsi que la violation de l'esprit et de l'essence égalitaire et de justice du Coran et de l'enseignement du prophète. Ce corpus de l'ignominie, encore enseigné dans les écoles de mon pays, légitime, sur les corps des victimes noires, la castration, la vente, le viol et préconise le travail forcé; la doctrine qui en découle, sacralisée et défendue par les garde-chiourmes de l'orthodoxie, tend à devenir sacrée et s'érige, alors, en vérité incontestable, en dehors de quoi commence le blasphème, l'hérésie, l'apostasie.

Elle partage les musulmans en deux catégories, en maîtres et en esclaves; de même cette représentation archaïque du monde, interdit à la femme toute fonction dirigeante dans la société, dont notamment la faculté d'exercer la fonction de dire la loi. Selon les promoteurs d'une telle vision de la vie, la gente féminine serait faible de nature, peu rigoureuse au jugement, incapable de trancher dans le sens de l'équité, congénitalement exposée à la tentation satanique. Ainsi, elle se retrouve figée dans le statut de « mineure à vie », à cause de son sexe ; en parallèle mais découlant de la même source, l'esclave n'est plus qu'un objet, un bien meuble, à cause de son infériorité consubstantielle, intrinsèque dirait-on.

En conséquence, la classe politique et religieuse mauritanienne - en majorité d'extraction esclavagiste - m'a très vite décrété apostat et condamné, prétextant que j'ai attenté au sentiment religieux des mauritaniens, porté tort à la sureté de l'État et osé l'appartenance, voire la direction

d'une organisation illégale...etc ; la plupart des leaders politiques de mon pays, ont préconisé notre condamnation à mort, par l'application de la Charia.

Notre acte d'incinération symbolique de ces livres, relève d'une tradition de subversion et de contre-culture, bien enracinée dans l'histoire du monde arabo-musulman, dont se réclame la Mauritanie ; il s'avère tout aussi conforme à la convention des Nations Unies sur les droits à l'expression à laquelle la Mauritanie est partie. Par un tel acte, nous avons voulu interpeler la communauté internationale en général et le monde musulman en particulier, sur deux faits importants: pour que la Mauritanie mérite le qualificatif d'Etat de droit, elle devrait donc s'accorder, enfin, aux instruments de droit international où elle s'empresse souvent de s'engager, non sans tapage et mauvaise foi.

Ce pays doit aussi mériter son qualificatif « islamique » et ce en se conformant au commandement du livre saint, le Coran, à propos de l'équité, de l'égalité, de la justice, de la fraternité entre les humains, ainsi qu'aux enseignements du prophète Mohamed (PSL) quant aux devoirs de soutien pour les humbles, les opprimés, l'amour du prochain, l'éloignement du mensonge et du faux..etc

Mais hélas, chers amis congressistes, par les appels et incitations au meurtre contre nous, auxquels les segments dirigeants de notre société et de notre État, précédemment cités, se sont adonnés suite à notre acte de protestation, il s'avère que le slogan de la démocratie, de l'État de droit, le manège des ratifications des différentes conventions, constituent des trompe-l'œil visant à faire bonne figure devant la communauté internationale, sans jamais sacrifier au droit des gens. C'est de la duperie permanente dont la continuité s'alimente du double langage : en langue étrangère et devant des étrangers, le pouvoir mauritanien tient le langage policé d'une conformité irréprochable à la dignité et à la liberté humaine ; en langue arabe et entre soi, il s'arcboute sur ses certitudes racistes et de caste et couvre son infamie sous le bouclier de la religion !!!

Mesdames et Messieurs, la prestation de la délégation gouvernementale et la mission diplomatique, mauritaniennes, le 15-16 novembre 2012 devant le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies au cours de l'examen périodique, étayent nos observations antérieures, jusqu'à la caricature. Ainsi, au delà des torts que les représentants officiels mauritaniens sont habitués à nous infliger, en nos qualités de démocrates et de défenseurs des droits humains, ils ont ajouté, durant leur exercice pathétique, un immense tort à l'Islam et aux musulmans, de part le monde ; ils ont fait endosser, à l'Islam, la persistance de toutes les injustices subies par des franges majoritaires mais démunies de la société à mauritanienne - malades du sida, femmes, esclaves, anciens esclaves ou Hratin, ethnies noires non arabophones, maillons faibles parmi les arabophones, etc. Le sommet a été atteint lorsque les représentants de la Mauritanie se sont réfugiés derrière "l'incompatibilité de la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels avec les préceptes de l'Islam, religion de l'État et du peuple" ; il s'agit d'une déclaration grave, inédite par sa violence et à quoi la communauté internationale devrait réagir avec vigueur et sans délai.

Sur le fond, le propos est faux et infondé car l'Islam est, de l'avis de tous les démocrates musulmans une religion de justice, d'égalité et de paix même si, dans des sociétés musulmanes, des minorités s'adonnent à l'injustice et instrumentalise la religion à cette fin inavouée. Or, les délégués de la Mauritanie en Suisse soutient que "si l'égalité homme femme ne peut pas être réalisée, c'est Dieu qui l'a voulu ainsi"; il y a là une contradiction flagrante dans la politique des droits de mon pays :

pourquoi la Mauritanie n'a pas été, comme les autres pays musulmans qui, sans se renier sur le plan religieux; se conforment aux lois et conventions qu'ils ont ratifiées; pourquoi le gouvernement mauritanien adhère à des textes supérieurs à ses lois - y compris constitutionnelles - et s'engage à les appliquer, tandis ses diplomates rejettent de tels références, pour incompatibilité avec l'Islam ? Les membres du gouvernement qui ratifient, ne sont ils pas du même Islam que ces diplomates?

Sur une autre question des commissaires onusiens concernant les programmes de la Mauritanie contre le sida, la délégation mauritanienne répond: "l'État Mauritanien n'a pas de programme de lutte contre le sida autre que l'abstinence telle que prescrite par le Saint Coran" !!!

Cependant, chez nous, l'argent de la lutte contre le sida, octroyé par l'ONUSIDA a été dilapidé, par des cadres de la haute fonction publique et de prétendus érudits juristes, dans le cadre d'un plaidoyer et d'une sensibilisation souvent bâclés, pour ne pas dire inexistantes. Le plus connu de ces scandales de corruption inter-tribale demeure impuni. Nos diplomates nous replongent dans l'aventurisme en matière de santé publique, quant ils prétendent lutter contre une maladie si grave par des arguments idéologiques.

Concernant l'esclavage, nous voudrions vous dire d'emblée, qu'il y a de très rares haut fonctionnaires mauritaniens issus de la communauté servile, les Hratins, hélas la plus nombreuses (plus de cinquante pour cent de la population totale); ces descendants d'esclaves, dont je fais partie et dont fait partie l'ambassadeur de la Mauritanie à Genève, bénéficient de temps à autres de nominations à des postes qui riment avec la récompense quant on assume le faux témoignage sans trop de scrupule. C'est pourquoi les rares Hratins cooptés pour cette tâche, sont affectés à la négation des souffrances de leur communauté et s'évertuent, en vain, à étouffer la parole des victimes de pratiques esclavagistes par ascendance dont souffre directement plus de 20% de mauritaniens et pâtissent, à titre incident, la majorité de la population. Ainsi le ministre des droits de l'Homme et la mission diplomatique de Mauritanie s'est employé au déni des pratiques esclavagistes traditionnelles tout en soutenant l'actualité de l'esclavage moderne en Mauritanie !!! L'esclavage moderne n'est pas moins criminel et avilissant que l'esclavage traditionnel.

D'autre part, la mission diplomatique de Mauritanie à Genève, abrite une personne esclave ou d'origine esclave; cet individu se trouve sous le joug d'un fonctionnaire de l'ambassade, une femme qui serait son maître ou son ancien maître; donc, à l'instar de l'ambassade de la Mauritanie à Paris dont le comptable, en catastrophe, a pu exfiltrer vers la Mauritanie une fille qu'il détenait comme esclave, d'identiques présomptions pèsent sur la représentation de la Mauritanie en territoire de la fédération helvétique.

Chers amis, cet incident qui s'est déroulé, devant le Conseil des droits de l'Homme de l'Onu a révélé, sans intervention de notre part, donc de manière spontanée, le véritable visage du système de domination ethno-tribal en Mauritanie, de plus en plus tenté par l'instrumentalisation de l'extrémisme religieux pour retarder l'avènement de la fatalité démocratique en s'opposant aux aspirations de plus en plus véhémentes des nombreuses populations serviles, par des arguments obscurantistes. Par sa complaisance, son discours et ses attitudes, l'élite dirigeante mauritanienne, même s'elle cultive des manèges et une façade démocratiques, elle nourrit, en dessous, toutes tendances confondues, des stratégies d'évitement, de confusion et de déception, de nature à entretenir une façade de respectabilité, afin de mieux contenir l'aspiration des Hratins, des noirs et

autres laisser pour comptes, à la dignité, à la liberté et au bien être, et ce dans un élan démocratique et rationaliste qui parcourt le monde et gagne les peuples.

En dépit du peu d'influence du pays, l'implication idéologique de ses élites, dans la préparation des esprits à une prise de pouvoir par les fractions de la société les plus perméables au terrorisme et à l'intolérance, ne saurait être sous-estimée et mérite un suivi vigilant. En ce sens, notre combat, contre l'esclavage, le fanatisme confessionnel, le sexisme et le racisme participe de la résistance - du monde libre - à la menace globale !

Notre combat est le votre !

Biram Dah ABEID, Président d'IRA-Mauritanie

Palais des Nations

Genève, Suisse